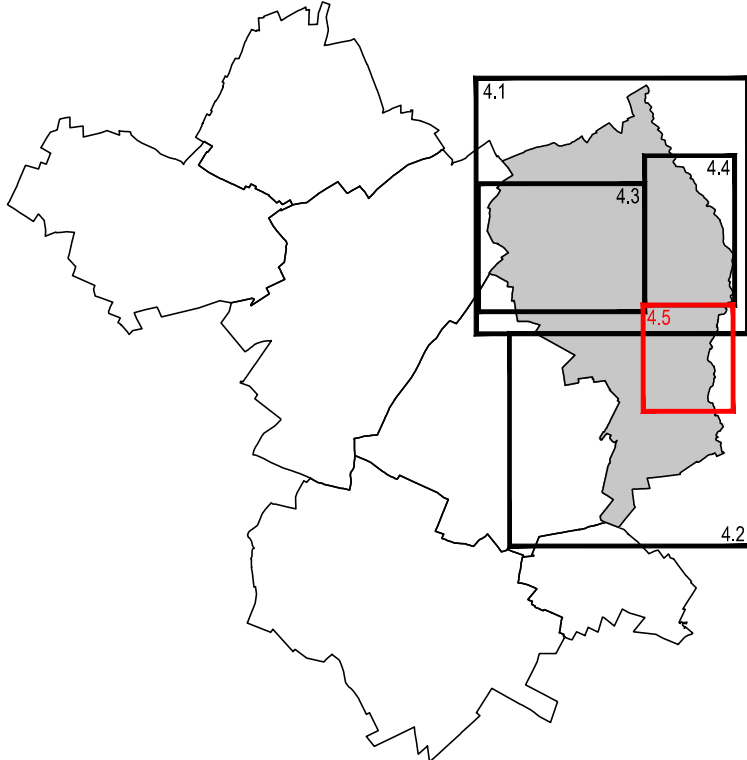


PLAN LOCAL D'URBANISME LE MALESHERBOIS



PLAN DE ZONAGE
Malesherbes
Pinçon - Trézan

Echelle : 1/2500

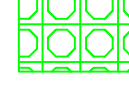
Objet	Arrêté le 23 septembre 2025 par le conseil communautaire
Approuvé le	
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

Terr&Am
1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

Légende :



 Limite des zones



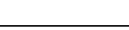
 Espace boisé classé à conserver



 Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)



 Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé



 Limite administrative

Eléments du paysage à préserver au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Patrimoine architectural :

 Bâti/ouvrage remarquable

-  Bâtiment
-  Façade
-  Mur
-  Portail/Porche/Porte
-  Pont

 Secteur

 Ensemble bâti

 Élément architectural

-  Croix/Oratoire
-  Fontaine
-  Lavoir
-  Monument
-  Tour

Patrimoine naturel :

 Haie

 Arbre

 Alignement d'arbres

 Espace arboré

 Jardin

